

La justice fera-t-elle tomber Joëlle Ceccaldi, la reine-maire de Puteaux ?



La rédaction de Riposte Laïque me dit que ce serait un minimum de dire un mot sur la reine-maire, Joëlle Ceccaldi-Raynaud. Je n'y tenais pas vraiment, parce que justement, les plaies sont encore vives.

<https://www.leparisien.fr/hauts-de-seine-92/joelle-ceccaldi-raynaud-la-maire-de-puteaux-mise-en-examen-pour-blanchiment-de-fraude-fiscale-02-12-2020-8411836.php>

Cette femme de pouvoir rappelle tout ce en quoi je croyais avant, en tant que militant politique et élu communal. Mes

illusions passées, mes espérances et le plus douloureux, une amitié dans laquelle je croyais comme étant solide comme du roc. Cette femme me rappelle encore, quand je l'évoque, tout ce que j'ai dû subir et accepter, comme la trahison de ceux pour qui j'avais une grande admiration, et en particulier pour son père, décédé aujourd'hui. ([Source](#))



Charles, Joëlle et Nicolas au temps de la complicité

Passé de l'autre côté du miroir, on s'aperçoit que la reine n'était pas si belle, ni si fragile, ni si dénuée de méchanceté gratuite, et encore moins innocente à tous points de vue.

Les policiers chargés de l'enquête sur les fonds dissimulés, plus réalistes que moi, ont dû s'apercevoir, au vu de leurs dossiers, qu'il valait mieux garder cette reine-maire en garde à vue plutôt que de gober l'histoire à dormir debout de la pauvre héritière, à l'insu de son plein gré, d'une grand-mère lui ayant laissé un pactole en Suisse. À ce jour, plus de 2,5 millions d'euros. Excusez du peu, mais à l'époque de la grand-mère, cela en faisait une millionnaire corse.

Lors de cette révélation, j'étais encore un élu local proche de madame Joëlle Ceccaldi-Raynaud. Je me foutais éperdument de cette affaire que je voyais comme une suite aux différents avec son père. D'autant qu'elle me disait qu'il s'agissait d'une valeur bien moindre, et en francs suisses. Pourquoi ne pas la croire, au fond. Pourquoi croire son père qui avait envers elle une haine farouche et injustifiée, me semblait-il, du fait qu'à l'époque, avant de renoncer à son poste de maire pour le laisser à sa fille, il nous avait bien dit, et à tous les conseillers, qu'il se retirait vraiment. Mieux, il avait, avant les élections, annoncé à tous les électeurs qu'il renoncerait à la Mairie en cours de mandat. C'était le tableau, la scène annoncée, et la mise en place eut bien lieu, avec soirée de passation du pouvoir. Personne n'a su pourquoi le père se dressa contre sa fille par la suite.

Avec le temps, j'ai appris que « le vieux », comme on l'appelait, avait gardé la main sur l'administration et sur les finances en tant que 9^e maire adjoint et président de l'office HLM de Puteaux. En clair, sa fille était priée d'arroser les chrysanthèmes, aller sur les monuments aux

morts, et faire le pingouin aux réceptions.

Les chrysanthèmes, elle savait les arroser ; honorer les morts le 8 mai et le 11 novembre, elle savait aussi. Pour les réceptions, elle n'avait pas clairement pas le talent de son père pour les discours. Elle n'avait pas sa culture phénoménale et s'aidait de citations pour faire riche. Personne n'était dupe. C'était une héritière et elle ne faisait même pas illusion. Mais on l'aimait bien quand même au conseil, même si le personnel la détestait. Pour nous les conseillers, elle ne pouvait qu'être la petite victime d'un père violent et injuste envers sa fille. Elle disait à tous, et à chaque occasion, son incompréhension et son amour filial. Bref, elle avait du talent, c'est certain.

Le début des ennuis se produisit lorsqu'elle voulut être maire tout à fait, destituer son père des finances, et reprendre la main sur l'administration. Bref, cesser d'être la potiche de service.



Charles Ceccaldi-Raynaud

Son père m'avait appelé pour le soutenir, et je lui avais répondu que c'était lui qui m'avait demandé de faire

allégeance à sa fille, et que moi, en tant que père, je ne me voyais pas persécuter ma fille. Imaginez la scène, ma naïveté, ma stupidité de croire je menais un combat pour Blanche-Neige, contre le vilain sorcier.

Charles Ceccaldi-Raynaud a affirmé qu'elle tenait son pactole des appels d'offres pour le chauffage urbain. Je n'étais pas dans cette commission, et de toutes les façons, ce genre d'arrangement se fait dans le dos des participants aux dites commissions. Elle se font en amont, et très discrètement. Mais c'est le père qui était maire à cette époque. Comme je n'en sais rien, je n'en parlerai pas du tout.

La police ne sait pas qui servait de messenger entre la banque du Luxembourg et madame Ceccaldi-Raynaud. Des bruits ont couru concernant un ancien directeur à la ville de Puteaux, quasi intouchable et ayant la responsabilité de la piscine de Puteaux. Rumeurs malveillantes ? Je n'en sais rien.

Il reste que les Ceccaldi-Raynaud n'avaient pas de fortune quand Charles Ceccaldi-Raynaud, en tant que SFIO (*socialiste*), est arrivé de Bondy pour vivre à Puteaux. À sa mort, ce n'était plus le cas. Il faut croire qu'être député, conseiller départemental, puis sénateur, tout en étant maire de Puteaux et président de l'EPAD de la Défense, ça permet d'être très à l'aise.

Sa fille Joëlle, son héritière, fut l'ancienne attachée parlementaire de Sarkozy, puis sa suppléante, puis conseillère départementale et vice-présidente, puis député, et enfin maire de Puteaux, tout en cumulant, à l'époque, avec la présidence de l'EPAD, elle aussi. Cela n'a pas dû non plus la rendre pauvre, comme certains des habitants de sa ville logeant dans les HLM.

Alors sa fortune n'est pas à démontrer. Elle est bien réelle

et n'est pas suite à un travail forcené au sein d'une administration, d'une entreprise, ou d'une création due à son génie entrepreneurial. Elle est, et reste, une héritière. Que serait-elle devenue, si elle n'avait pas été la fille de Charles Ceccaldi-Raynaud ? Femme d'un avocat et mère au foyer avec trois enfants ! Nul ne le sait, au fond.

Tout ce que je sais, c'est qu'elle n'a pas de parole, n'a aucun sens de l'honneur, trahit ses amis comme elle change de robe et le fait avec le sourire qui vous fait croire que sa main est blanche. Elle attend que vous tourniez le dos et vous donne l'estocade finale par une bouchère à ses ordres.

Douze ans après ce coup de couteau dans le dos, je reste encore estomaqué. Six ans après mes campagnes municipales, je reste encore effaré par sa duplicité et l'utilisation de son service électoral aux ordres, qui s'organise pour vous mettre des bâtons dans les roues et vous interdire de vous présenter, quitte à monter des astuces tordues comme de mettre sur deux listes, un Putéolien vendu pour l'obtention d'une HLM pour sa sœur.

Une astuce tordue pour que vous vous plantiez, avec la complicité de son père et de sa nièce. Comme quoi, quand la famille veut vous flinguer parce que vous la gênez, elle sait mettre de côté ses propres rancunes internes.

Bien entendu, les électeurs n'ont rien vu, n'ont rien compris et continuent de bêler leur contentement.

Je doute sincèrement que la justice arrive à jeter en prison les Ceccaldi-Raynaud, comme elle est arrivée à le faire avec les Balkany. Cinquante ans de règne sans partage ne se délitent pas sans qu'il y ait forcément des dégâts collatéraux touchant d'autres personnes que les très proches, comme Vincent Franchi et sa sœur Émilie, les enfants de Joëlle Ceccaldi-Raynaud. Beaucoup dans l'entourage des Hauts-de-Seine, et même du LR n'ont aucun

intérêt à ce que les Ceccaldi-Raynaud tombent.

Gérard Brazon